

Mme Stéphanie RIST
Ministre de la santé, des familles, de
l'autonomie et des personnes handicapées
14, avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, mardi 21 avril 2026

Objet : Effectifs et accès à la gynécologie médicale sur le territoire

Madame la Ministre,

J'appelle votre attention sur la situation de la gynécologie médicale en France, spécialité essentielle au suivi global de la santé des femmes.

Comme vous le savez, l'interruption de la formation entre 1984 et 2003 a durablement fragilisé les effectifs de gynécologues médicaux. Malgré le rétablissement de la spécialité, les données disponibles, notamment celles de la DREES, témoignent d'une diminution tendancielle du nombre de praticiens au cours des dernières années, contribuant à des difficultés croissantes d'accès aux soins et à des inégalités territoriales marquées.

Au-delà de cette baisse, les besoins de santé des femmes appellent aujourd'hui un renforcement des effectifs. Le suivi gynécologique, la prévention, le dépistage et l'accompagnement des patientes nécessitent un nombre suffisant de professionnels formés, afin de garantir un accès effectif et continu aux soins sur l'ensemble du territoire.

Cette situation n'est pas sans conséquences pour la santé publique : allongement des délais de consultation, retards de diagnostic, difficultés de suivi, notamment après certaines pathologies lourdes, et renoncement aux soins.

Dans ce contexte, et alors que les besoins demeurent importants, les volumes de postes ouverts à l'internat en gynécologie médicale, après avoir connu une progression continue entre 2003 et 2023, apparaissent en recul depuis 2024 et aujourd'hui en deçà des enjeux identifiés.

Aussi, je souhaiterais connaître les orientations que le Gouvernement entend retenir afin de renforcer durablement cette spécialité et de garantir un accès équitable à la gynécologie médicale sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, le Comité de défense de la gynécologie médicale (CDGM) vous a sollicité afin de pouvoir échanger avec vos services sur ces enjeux. Compte tenu de l'importance du sujet, je me permets d'appuyer cette démarche et vous serais reconnaissante de bien vouloir accorder une audience à ses représentants dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Anna Pic